



**Communiqué de presse – Bobigny, le 30 novembre 2020**

## **Jeux Olympiques et Paralympiques : attribution du marché de construction du Centre aquatique de Marville en Seine-Saint-Denis**

**Au terme du processus d'appel d'offre, le marché global de performances du futur Centre aquatique de Marville a été attribué lundi 30 novembre 2020 au groupement d'entreprises mené par GCC. Site d'entraînement pour le water-polo durant les Jeux, le Centre aquatique de Marville constituera après 2024 l'un des principaux héritages sportifs des Jeux pour la Seine-Saint-Denis et ses habitant.e.s.**

Après délibérations d'un jury composé d'élu.e.s de la Seine-Saint-Denis et de Paris, de la SOLIDEO et d'architectes (cf. composition en fin de communiqué), l'entreprise GCC s'est vue attribuer le marché global de performances (comprenant la conception, la construction et la maintenance) du futur Centre aquatique de Marville, en groupement avec BVL Architecture, ASB Architectures OAW, INCET, TUAL, Ginger BURGEAP, Vivace Latitude, ABC Décibel, BIM BAM BOOM et Idex. Retenue face aux candidatures de Sogea et d'Eiffage, GCC opérera sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et sous la supervision de la SOLIDEO.

Après une phase de conception, d'études et d'obtention du permis de construire, les travaux débiteront en janvier 2022 et s'achèveront en octobre 2023, avant une ouverture du nouveau Centre aquatique début 2024. Cet équipement sera financé à hauteur de 30,5 millions d'euros (valeur 2016) par la SOLIDEO, grâce notamment aux importantes contributions de la Ville de Paris et du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis à son budget.

### **Un héritage sportif majeur pour la Seine-Saint-Denis**

Ce nouveau centre aquatique remplacera l'actuelle piscine ouverte en 1975 au sein du Parc départemental des sports de Marville situé entre les communes de Saint-Denis et de La Courneuve. Il offrira un espace totalement neuf de 4 600m<sup>2</sup> dont près de 1 600m<sup>2</sup> de plan d'eau, avec des bassins intérieurs et extérieurs, un espace bien-être et balnéothérapie, deux solariums, une plage aqualudique ou encore une lagune de jeux.

Pendant les Jeux Olympiques, le Centre aquatique accueillera les entraînements de water-polo. Après 2024, ce nouvel équipement public renforcera considérablement l'offre aquatique

du parc des sports de Marville, que ce soit pour une pratique sportive ou de loisirs, des clubs, des groupes scolaires et des habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis. Le futur Centre aquatique s'inscrit ainsi pleinement dans le « Plan piscines » de 40 millions d'euros voté par le Département fin 2015 et visant à la rénovation de la moitié des piscines et à la construction de 5 nouvelles piscines en Seine-Saint-Denis. Un effort essentiel pour un territoire qui compte moins de 60 m<sup>2</sup> de bassin de natation pour 10 000 habitants, contre plus de 160 m<sup>2</sup> en moyenne en Île-de-France, et où plus de 50% des élèves entrant en 6<sup>ème</sup> ne savent pas nager.

*« Le futur Centre aquatique de Marville est la parfaite illustration de l'héritage des Jeux en Seine-Saint-Denis, puisqu'il permettra à la fois d'accueillir les sportifs durant la compétition et qu'il profitera ensuite aux habitantes et habitants pour de très nombreux usages. Il constitue à ce titre un élément majeur et durable de nos politiques publiques pour le développement de la natation en Seine-Saint-Denis. Je salue par ailleurs le projet du groupement GCC qui permettra d'en faire un équipement particulièrement beau, fonctionnel et soucieux des enjeux environnementaux. »*

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

*« Le Centre aquatique de Marville répond à un besoin local fort et s'insèrera parfaitement dans son environnement. Il sera l'un des symboles de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 en offrant plusieurs bassins pour tout type de public. Ce complexe aquatique permettra l'apprentissage de la natation aux générations futures tout en étant un espace de vie remarquable tant pour les Séquanos-Dyonisien.ne.s que pour les Parisien.ne.s. »*

**Pierre RABADAN**, Adjoint à la maire de Paris en charge du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques

*« Le Groupement conduit par GCC et figurant parmi les meilleurs spécialistes de la piscine sur le territoire national, est particulièrement fier d'avoir été choisi pour réaliser le futur Centre aquatique de Marville : fier de participer ainsi aux Jeux de 2024, fier aussi de pouvoir laisser en héritage aux habitants de la Seine-Saint-Denis un équipement public de haute qualité, répondant aux standards environnementaux et énergétiques les plus exigeants. Ce contrat consacre la stratégie de GCC de devenir en quelques années un acteur de référence dans le domaine des piscines ainsi que de s'affirmer durablement comme un constructeur au service des collectivités locales, notamment du Département de la Seine-Saint-Denis. »*

**Jacques MARCEL**, Président du Directoire GCC

## **Jury complet**

- **M. Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, Conseiller départemental du canton de La Courneuve
- **M. Mathieu HANOTIN**, Conseiller départemental délégué au sport et à l'organisation des grands événements

- **M. Frédéric MOLOSSI**, Vice-Président du Conseil départemental chargé de l'enfance et de la famille
- **Mme Zaïnaba SAID-ANZUM**, Conseillère départementale du canton de La Courneuve
- **Mme Nadège ABOMANGOLI**, Vice-Présidente du Conseil départemental chargée de la politique de l'habitat et de la sécurité
- **Mme Pascale LABBE**, Conseillère départementale déléguée chargée de l'égalité femmes-hommes et de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes
- **M. Gilles POUX**, Maire de La Courneuve
- **M. Pierre RABADAN**, Adjoint à la maire de Paris en charge du sport, des Jeux olympiques et paralympiques
- **M. Philippe ROZIER**, Directeur général adjoint de la SOLIDEO
- **Mme Karima MAHI**, Architecte
- **M. Sébastien VAN CAPPEL DE PREMONT**, Architecte
- **M. Daniel ROMEO**, Architecte
- **M. Pierre BOUDRY**, Architecte
- **M. Marc LEHMANN**, Architecte
- **M. Manuel R. DA COSTA**, Architecte

#### Ayant voix consultative

- **M. Pascal LE BRIS**, Adjoint au Maire de La Courneuve au Développement durable et aux pratiques sportives
- **M. Hervé RAMONET**, Représentant la Direction Départementale de la Protection des Populations

### Contacts presse

#### **Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis**

Grégoire Larrieu – [glarrieu@seinesaintdenis.fr](mailto:glarrieu@seinesaintdenis.fr) – 06 35 84 13 82

#### **Ville de Paris**

Solene Bures – [solene.bures@paris](mailto:solene.bures@paris) – 01 42 76 49 61

#### **Solideo**

Elodie Barnier – [e.barnier@ouvrages-olympiques.fr](mailto:e.barnier@ouvrages-olympiques.fr) – 06 82 16 69 90

#### **GCC**

Stéphanie Le Polès – [stephanie.lepoles@gcc.fr](mailto:stephanie.lepoles@gcc.fr) – 06 50 48 70 92